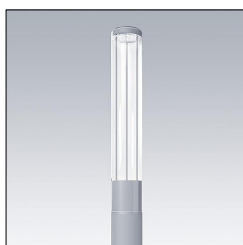


DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE PRODUIT

Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

La Déclaration environnementale produits est basée sur les règles des catégories de produits (Product Category Rules, (PCR) de IBU pour les 'Luminaires, lampes et composants pour luminaires' - 07.2014

Titulaire déclaration:	Thorn Lighting Limited Green Lane Industrial Estate, Spennymoor, Co. Durham, DL16 6JE Spennymoor - UK
Titulaire programme:	Institut Bauen und Umwelt e. V. (IBU), Deutschland (www.ibu-epd.com)
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
Date de publication:	2018-09-28
Date de validité :	2023-09-28



Lanterne LED d'éclairage urbain

ALUMET CD 18L35-740 R/S PR HFX CL2 W4M

96274722

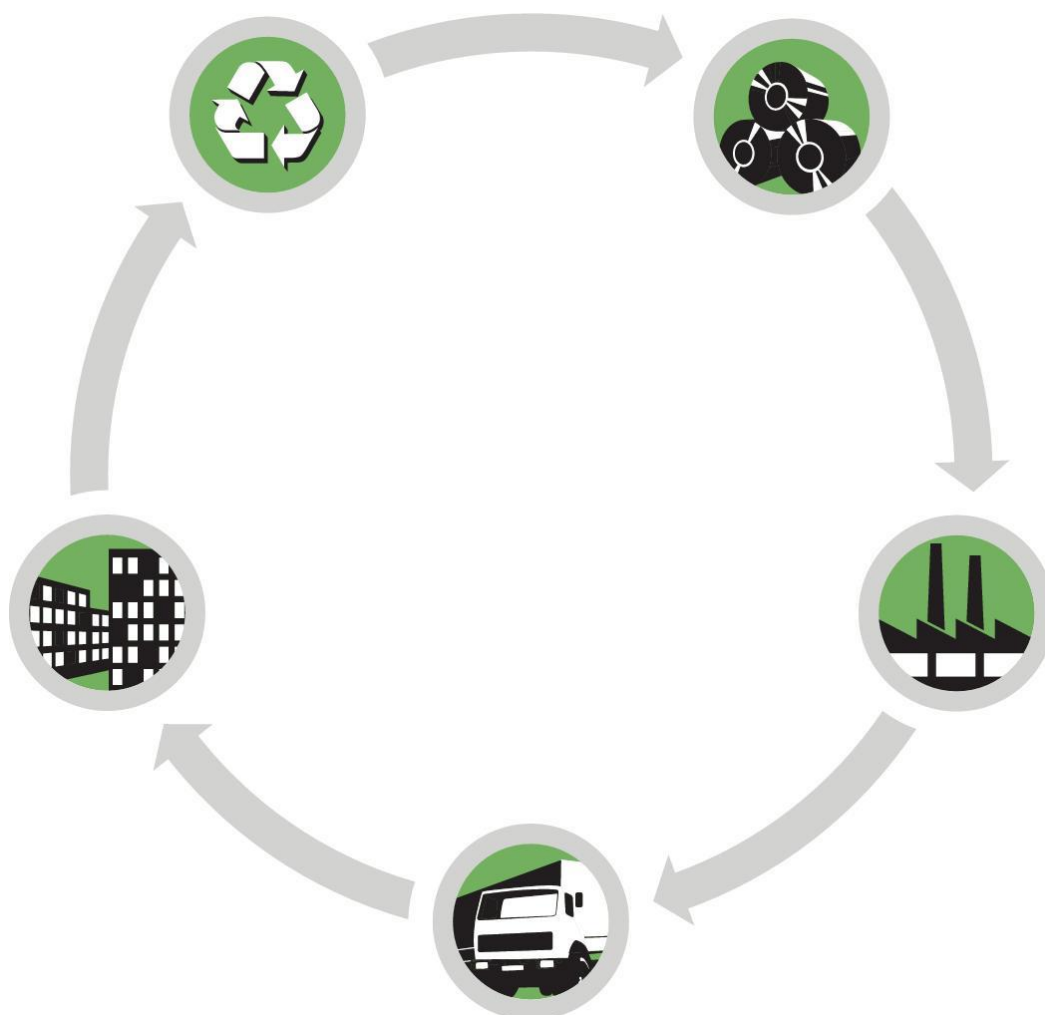


Table des matières

Sommaire

- 1 Description du produit et application
- 2 LCA: Cadre général / règles de calcul
- 3 LCA: Scénarios et informations techniques supplémentaires
- 4 LCA: Résultats de l'évaluation du cycle de vie
- 5 Vérification

Bibliographie

Annexe A: Paramètre d'évaluation supplémentaire France

<p>Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804</p>		 <p>Institut Bauen und Umwelt e.V.</p>
Titulaire déclaration:	Thorn Lighting Limited	
Titulaire programme:	Institut Bauen und Umwelt e. V. (IBU)	
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28	
Date de publication:	2018-09-28	
Date de validité :	2023-09-28	

Sommaire

Thorn est un fabricant de luminaires extérieurs et intérieurs avec systèmes de commande intégrés mondialement reconnu. Sa mission est de fournir des produits et des services qui aident les clients à spécifier, à installer et à maintenir un éclairage énergétiquement efficace et de bonne qualité. Concilier la performance énergétique, l'efficacité et le confort tout en sensibilisant davantage les clients aux concepts des éclairages respectueux de l'environnement fait partie de notre principale mission. L'analyse des cycles de vie va permettre de mesurer l'impact environnemental tout au long de la durée de vie des produits.

La présente déclaration de produit environnemental (EPD) est basée selon les normes EN ISO 14025 et EN 15804 et décrit les impacts spécifiques environnementaux du produit mentionné. Cette déclaration fait suite également aux exigences spécifiques et concrètes du programme Institut Bauen und Umwelt e.V. (IBU) selon les règles de calcul des LCA et le contenu de l'EPD (de base) selon les instructions de PCR sous-jacentes (PCR: Règles de catégorie de produit) pour «Luminaires, lampes et composants pour luminaires» (Ref: IBU PCR Teil A et B). Le produit décrit sert d'unité déclarée. La déclaration inclut une description du produit, des informations sur la composition des matériaux, la production, le transport, la phase d'utilisation, l'élimination et le recyclage, ainsi que les résultats de l'évaluation du cycle de vie. Elle est vérifiée par un organisme indépendant indépendamment conformément à la norme EN ISO 14025. Les EPD des produits de construction sont comparables uniquement si les valeurs sont calculées conformément au même PCR et des scénarios d'utilisation appropriés et obligatoires.



Lanterne LED d'éclairage urbain

ALUMET CD 18L35-740 R/S PR HFX CL2 W4M

96274722

Résultats LCA des paramètres sélectionnés sur la base du scénario choisi

Paramètre d'évaluation	Unité	Phase de fabrication	Phase de construction	Phase d'utilisation	Phase de fin de vie	Avantages et charges au-delà des limites du système
		A1-A3	A4, A5	B4, B6	C2-C4	D
Potentiel d'acidification (AP)	[kg SO ₂ eq]	2,56E-01	3,63E-03	2,26E+00	6,92E-03	-1,30E-01
Potentiel d'eutrophication (EP)	[kg PO ₄ ³⁻ eq]	1,76E-02	7,07E-04	2,02E-01	6,51E-04	-8,02E-03
Potentiel de réchauffement global (GWP100)	[kg CO ₂ eq]	5,93E+01	3,64E+00	8,11E+02	1,14E+01	-2,91E+01
Energie primaire renouvelable	[MJ]	2,20E+02	2,41E+00	3,96E+03	8,69E+00	-9,90E+01
Energie primaire non renouvelable	[MJ]	1,11E+03	2,02E+01	1,41E+04	3,31E+01	-3,65E+02

Pour une description complète des résultats, veuillez vous reporter au chapitre 4 Résultats de l'évaluation du cycle de vie.

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
Date de publication: 2018-09-28



1 Description du produit* et application



Tête pour colonne d'éclairage architectural avec 18 LED alimenté en 350mA, une distribution Radialement symétrique et une optique prismatique, configuré pour la gradation DALI avec deux fils de commande, Couvercle supérieur : aluminium injecté. Diffuseur : Polycarbonate (PC) avec traitement anti-UV transparent et vernis anti-graffiti. Couvercle supérieur et mât : thermopoudré texturé gris argent (similaire à RAL9006), autres couleur RAL sur demande. Classe électrique II, IK10, IP66. À installer sur une colonne Alumet dédiée. Protection contre les surtensions : 10 kV en mode commun single pulse et 8 kV en mode commun multipulse; 6 kV en mode différentiel multipulse. Si un système DALI est connecté: 6 kV en mode mode commun et mode différentiel multipulse. Livré avec LED 4 000 K

Dimensions : Ø200 x 1250 mm
 Puissance du luminaire: 21 W
 Flux lumineux du luminaire: 1709 lm
 Efficacité lumineuse du luminaire: 81 lm/W
 Poids : 10 kg
 Scx : 0.079 m²

Note: D'autres données techniques ne sont pas pertinentes par rapport au contexte donné.

Informations supplémentaires disponibles sur <http://www.thornlighting.com/96274722>.

Matières primères / matières auxiliaires

Matériaux	poids [kg]	poids [%]	Matériaux	poids [kg]	poids [%]
Acier	3,93E+00	38,33	PA6	2,56E-02	0,25
Résine époxy	3,26E-04	0,00	PC	2,87E+00	28,00
Dioxyde de silicium (SiO ₂)	3,26E-04	0,00	Silicone	1,30E-04	0,00
Silicium	4,75E-05	0,00	Caoutchouc nitrile (NBR)	9,31E-02	0,91
Étain	7,63E-04	0,01	Plastique non spécifié	5,17E-03	0,05
Aluminium et alliages	2,07E+00	20,19	PMMA	1,69E-01	1,64
Oxyde d'aluminium (Al ₂ O ₃)	6,07E-04	0,01	PP	4,36E-02	0,42
Alliages du cuivre	3,47E-04	0,00	SBR	5,17E-01	5,04
Zinc	1,64E-02	0,16	Caoutchouc de silicone	6,17E-02	0,60
Tétrabromobisphénol A (TBBA)	1,31E-06	0,00	Polyurethane/Acrylate	4,95E-02	0,48
Étain dans l'alliage	3,51E-06	0,00	Cardboard/Paper	4,76E-02	0,46
Or	8,67E-07	0,00	Chloroprene	1,14E-02	0,11
Nickel	1,58E-07	0,00	PEI	2,07E-04	0,00
Cuivre	3,16E-01	3,08	Non considéré	1,50E-02	0,15
PVC	1,03E-02	0,10	Poids total	1,03E+01	100,00

* Le calcul des résultats de la LCA se fonde uniquement sur les poids individuels de chaque matériau du tableau. L'indication du poids total dans la description du produit peut différer du poids total déclaré de l'EPD.

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
 Date de publication: 2018-09-28



Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe XIV

Le groupe Zumtobel répond aux exigences du règlement UE REACH.

Pour les composants d'éclairage de Tridonic, la conformité des produits est déclarée globalement dans une lettre qui peut être téléchargée à partir d'Internet (statut 09-2016): <http://www.tridonic.com/com/en/environmental-declarations.asp>

Pour les marques de luminaires Thorn et Zumtobel, un processus défini a été mis en place pour assurer la conformité REACH des composants achetés pour la production de luminaire. Sur cette base, les demandes séparées sont traitées individuellement.

Emballage	poids [kg]	poids [%]
PE	1,36E-01	6,59
Cardboard/Paper	1,92E+00	93,41
Non considéré	0,00E+00	0,00
Poids total	2,06E+00	100,00

Phases du cycle de vie - vue globale



Fabrication

Le produit est fabriqué en France, Les Andelys. L'usine est certifiée ISO 9001 et ISO 14001.



Livraison

Les produits sont livrés majoritairement par camion en Europe.



La phase d'utilisation

Pendant la phase d'utilisation, la consommation d'électricité et le remplacement potentiel des composants sont pris en compte.

Effets anormaux: Incendie

La charge thermique du produit est d'environ 93,288 MJ. Le calcul repose sur les matériaux constitutifs et les valeurs calorifiques brutes du plastique.



Fin de vie

Le produit est obligatoirement recyclé conformément à la directive 2012/19 / UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Thorn s'acquitte de sa responsabilité à l'intérieur de l'UE par le biais de la participation aux WEEE-Régimes nationaux. En dehors de l'UE, la même est valable respectivement, selon les réglementations nationales applicables.

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
Date de publication: 2018-09-28



2 LCA: Cadre de l'évaluation / Règles de calculation .

L'unité déclarée est le produit décrit au chapitre 1 avec poids total 10,266 kg.

Limites du système

L'évaluation du cycle de vie couvre l'ensemble du cycle de vie; Le type d'EPD utilisé est de berceau à la tombe. Le produit déclaré ne contribue pas aux effets environnementaux potentiels dans les modules marqués avec MND.

Le tableau suivant donne un aperçu des modules déclarés:

Informations sur l'évaluation du produit (x = inclus dans ECV, MND = module non déclaré)																	
Informations sur le cycle de vie du produit																Informations complémentaires au-delà du cycle de vie du produit	
Phase de fabrication			Phase de construction		Phase d'utilisation							Phase de fin de vie				Avantages et charges au-delà des limites du système	
Fourniture de matières premières	Transport	Fabrication	Transport au chantier de construction	Processus d'installation de la construction	Utilisation	Entretien	Réparation	Remplacement	Rénovation	Consommation d'énergie en fonctionnement	Consommation d'eau en fonctionnement	Déconstruction / Démolition	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Potentiel de réutilisation, recouvrement ou recyclage	
																	A1
	X		X	X	MND	MND	MND	X	MND	X	MND	MND	X	X	X	X	X

- A1-A3: Production: la production d'énergie, la production de matériaux de base, pré-produits, matériaux auxiliaires, la transformation des matériaux secondaires, matériaux d'emballage, l'installation de produits; Le transport des matériaux de base et des composants achetés ainsi que le transport interne ne sont pas pris en compte.
- A4: Livraison de produits de l'usine au client
- A5: Effort (énergie et matériaux) et émissions de l'incinération des emballages / mise en décharg
- B4 remplacement des composants, élimination des sources lumineuses défectueuses et production de nouvelles sources lumineuses
- B6: Utilisation d'énergie en fonctionnement (consommation d'électricité)
- C2: scénario de transport pour la récupération des matières Incinération ou élimination des déchets
- C3: prétraitement de la ferraille pour le procédé de recyclage ultérieur (broyeur)
- C4: incinération de matériaux non recyclables et combustibles, élimination de matières résiduelles incombustibles (hypothèse: installation d'incinération avec R1 <0,6)
- D: Retours pour les systèmes suivants par récupération d'énergie des installations d'incinération (de A5 et C4) et récupération des matériaux y compris les efforts de recyclage

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
Date de publication: 2018-09-28



Règles de délimitation

Dans l'évaluation de l'étape de production (A1-A3), on considère toutes les données disponibles de la production, c'est-à-dire toutes les matières premières utilisées selon les spécifications, l'énergie thermique utilisée et la consommation d'énergie électrique. Ainsi, les matériaux et flux d'énergie contribuant à moins de 1 % de la masse ou de l'énergie ont été pris en compte. L'impact des machines et installations requises pendant la fabrication sont négligés. La fabrication d'étiquettes, de rubans et de colle a également été ignorée. On peut supposer que la somme totale des procédés ignorés ne dépasse pas 5 % de l'énergie utilisée et de la masse par module A, B, C ou D.

Qualité des données

Les données pour la fabrication des produits sont des moyennes calculées suite à l'analyse de l'usine sur une période de 12 mois. Les données utilisées datent de moins de 5 ans. Les données de base utilisées pour le calcul sont uniformes, reproductibles, comparables et à jour. Les données sources proviennent de la base de données GaBi ts 7.3. Les données génériques ou moyennes dépendent la région où se situe la production.

Description des données

La demande d'énergie des procédés de fabrication est modélisée par des données spécifiques, si ces dernières sont disponibles.

En ce qui concerne l'électricité consommée pendant la production, le mix de production d'électricité du pays est pris en compte. Les sources d'énergie prises en compte pour la consommation d'électricité pendant le fonctionnement est décrit dans la scénario sur la phase d'utilisation.

Au cas où des données spécifiques sur les procédés de fabrication seraient indisponibles, les données génériques de la base de données GaBi ts 7.3 sont utilisées à la place. Les données génériques sont utilisées pour les procédés en amont qui ne dépendent pas du fabricant. Des informations sur les matériaux secondaires pour les procédés en amont sont disponibles et prises en compte.

Attribution

Le recyclage des métaux est pris en compte. Le matériel réutilisé dans les systèmes suivants est inclus dans le module D.

La fabrication des produits n'engendre aucun sous-produit. Dans les ensembles de données de fond, des allocations appropriées sont utilisées selon la documentation.

Comparabilité

En principe, une comparaison ou une évaluation des données EPD n'est raisonnable que si toutes les données sont établies selon la norme EN 15804 et le contexte du bâtiment, respectivement le scénario d'utilisation et la caractéristique spécifique du produit sont considérés.

<p>Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804</p>		 <p>Institut Bauen und Umwelt e.V.</p>
<p>No. de la déclaration:</p>	<p>ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28</p>	
<p>Date de publication:</p>	<p>2018-09-28</p>	

3 LCA: Scénarios et informations techniques supplémentaires

Scénario de livraison

Le scénario standard est la livraison en Europe par camion. Le poids du transporteur comprend le produit avec emballage.

Transport au chantier de construction

nom	
litres de carburant	2,41E-02
Distance du transport [km]	1 500
Taux d'utilisation (y compris les trajets à vides)	85

Le scénario d'utilisation

Pendant la phase d'utilisation, la consommation d'électricité est calculée, sur la base d'un scénario normalisé choisi, caractéristique pour ce type d'appareil. Non seulement le temps de fonctionnement et la durée de vie moyenne du produit sont pris en compte, mais aussi les influences supplémentaires comme les circuits de secours, la fonction de gradation et plus encore.


Modèle de la phase d'utilisation	
Scénario	Amenity
Durée de vie opérationnelle de référence [ans]	20
Temps actif total [heures]	83 200
Temps passif total [heures]	92 000
Correction factors FCP/FD/FN/FO for dimming/presence detection	1/1/1/1
Mix énergétique	EU

Le facteur d'éclairage constant F_{CP} , le facteur de dépendance Daylight F_D et le facteur de dépendance d'occupation F_O sont pris en compte conformément à la norme EN 15193. Le facteur F_N reflète les économies d'énergie dues à la gradation pendant les heures d'activités non diurnes.

Consommation d'énergie pendant la phase d'utilisation, selon le modèle de la phase d'utilisation	
Puissance nominale [W]	21,0
Puissance passive [W]	0,0
Function d'eclairage constant	Faux
Gradable	Faux
Détecteur de présence	Faux
Consommation d'énergie totale [kWh] (B6)	1 747,2
Demande d'énergie primaire en raison de la Consommation d'énergie totale [MJ]	18 096,7

Certaines fonctionnalités peuvent nécessiter de plus amples contrôles non pris en compte dans ce contexte.

Les données précises de la consommation électrique pour les solutions d'éclairage ou les applications d'éclairage spécifiques doivent être calculées séparément.

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804		 Institut Bauen und Umwelt e.V.
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28	
Date de publication:	2018-09-28	

96274722 ALUMET CD 18L35-740 R/S PR HFX CL2 W4M

Le remplacement éventuel des pièces est pris en compte dans les calculs LCA (B4) et illustré ici également. Les durées de vie respectives sont basées sur les données du fabricant ou sont estimées.

Scénario de fin de vie

Le scénario de fin de vie repose sur la répartition des matériaux et sur leurs taux de recyclage respectifs. Dans le scénario appliqué, tous les métaux et 70% du verre sont censés être recyclés et les plastiques sont incinérés. Les pièces restantes des produits sont mises en décharge. L'énergie requise pour le traitement des matériaux (ex: processus de déchiquetage) est incluse.

Fin du cycle de vie (C1-C4) et la réutilisation, récupération et/ou recyclage de potentiel (D), les détails pertinents de scénario

nom	Valeur en kg	Fraction en %
Collecté séparément (DEEE)	10,266	100,000
Recyclage / Réutilisation dans le système suivant (DEEE)	6,127	59,681
Récupération d'énergie (DEEE)	4,092	39,865
Mise en décharge	0,001	0,006

Déclaration environnementale produit

Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
 Date de publication: 2018-09-28



4 LCA: Résultats de l'évaluation du cycle de vie

L'évaluation est menée conformément aux facteurs de caractérisation de EN 15804+A1 (et complément nécessaire).

Tableau 1: Résultats ECV : Impacts sur l'environnement

Paramètre d'évaluation	Unité	Phase de fabrication	Phase de construction		Phase d'utilisation		Phase de fin de vie			Avantages et charges au-delà des limites du système
		Fourniture et production de matières premières	Transport au chantier de construction	Processus d'installation de la construction	Remplacement des composants	Consommation d'énergie en fonctionnement	Transport	Traitement des déchets	Élimination	
		A1-A3	A4	A5	B4	B6	C2	C3	C4	D
ADPE	[kg Sb eq]	3,02E-03	6,98E-08	1,54E-07	0,00E+00	2,63E-04	4,65E-09	5,14E-07	1,44E-06	-2,54E-03
ADPF	[MJ]	8,47E+02	1,44E+01	3,58E+00	0,00E+00	8,79E+03	9,63E-01	1,72E+01	3,90E+00	-3,17E+02
AP	[kg SO ₂ eq]	2,56E-01	2,67E-03	9,66E-04	0,00E+00	2,26E+00	1,78E-04	4,42E-03	2,32E-03	-1,30E-01
EP	[kg PO ₄ ³⁻ eq]	1,76E-02	6,21E-04	8,59E-05	0,00E+00	2,02E-01	4,14E-05	3,96E-04	2,13E-04	-8,02E-03
GWP	[kg CO ₂ eq]	5,93E+01	1,05E+00	2,59E+00	0,00E+00	8,11E+02	7,00E-02	1,59E+00	9,72E+00	-2,91E+01
ODP	[kg R11 eq]	4,74E-07	4,82E-12	2,26E-10	0,00E+00	5,76E-07	3,21E-13	1,13E-09	1,23E-11	-4,85E-07
POCP	[kg C ₂ H ₄ eq]	2,01E-02	-7,66E-04	6,53E-05	0,00E+00	1,56E-01	-5,11E-05	3,05E-04	1,25E-04	-1,02E-02

- GWP = Potentiel de réchauffement global
- ODP = Participation à la destruction de la couche d'ozone
- AP = Potentiel d'acidification
- EP = Potentiel d'eutrophication
- POCP = Potentiel de création d'ozone photochimique
- ADPE = Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques (éléments ADP)
- ADPF = Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles ADP)

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
Date de publication: 2018-09-28



Tableau 2: Résultats ECV : Saisie des ressources

Paramètre d'évaluation	Unité	Phase de fabrication	Phase de construction		Phase d'utilisation		Phase de fin de vie			Avantages et charges au-delà des limites du système
			Fourniture et production de matières premières	Transport au chantier de construction	Processus d'installation de la construction	Remplacement des composants	Consommation d'énergie en fonctionnement	Transport	Traitement des déchets	
		A1-A3	A4	A5	B4	B6	C2	C3	C4	D
PERE	[MJ]	2,20E+02	-	-	-	-	-	-	-	-
PERM	[MJ]	0,00E+00	-	-	-	-	-	-	-	-
PERT	[MJ]	2,20E+02	8,21E-01	1,58E+00	0,00E+00	3,96E+03	5,47E-02	7,75E+00	8,79E-01	-9,90E+01
PENRE	[MJ]	1,01E+03	-	-	-	-	-	-	-	-
PENRM	[MJ]	9,33E+01	-	-	-	-	-	-	-	-
PENRT	[MJ]	1,11E+03	1,45E+01	5,70E+00	0,00E+00	1,41E+04	9,67E-01	2,77E+01	4,43E+00	-3,65E+02
SM	[kg]	1,16E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
RSF	[MJ]	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NRSF	[MJ]	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FW	[kg]	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- PERE = Utilisation d'énergie primaire renouvelable comme source d'énergie
- PERM = Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières
- PERT = Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelables
- PENRE = Utilisation d'énergie primaire non renouvelable comme source d'énergie
- PENRM = Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières
- PENRT = Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelables
- SM = Utilisation de matières secondaires
- RSF = Utilisation de carburants secondaires renouvelables
- NRSF = Utilisation de carburants secondaires non renouvelables
- FW = Utilisation d'eau potable du réseau

Tableau 3 : Résultats ECV : Catégories de déchets et autres flux de sortie

		A1-A3	A4	A5	B4	B6	C2	C3	C4	D
HWD	[kg]	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NHWD	[kg]	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RWD	[kg]	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRU	[kg]	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MFR	[kg]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,13E+00	0,00E+00	-
MER	[kg]	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EEE	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	6,50E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,79E+01	-
EET	[MJ]	0,00E+00	0,00E+00	1,59E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,38E+01	-

Déclaration environnementale produit

Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
 Date de publication: 2018-09-28



96274722 ALUMET CD 18L35-740 R/S PR HFX CL2 W4M

HWD	= Déchets dangereux éliminés
NHWD	= Déchets non-dangereux éliminés
RWD	= Déchets radioactifs éliminés
CRU	= Composants réutilisables
MFR	= Matériaux recyclables
MER	= Matériaux sources d'énergie
EEE	= Energie électrique exportée
EET	= Energie thermique exportée

Quelques inventaires de données utilisés pour le calcul de l'ACV ne supportent pas l'approche méthodologique de la déclaration des indicateurs de l'eau et des déchets. Les quantités de matériaux représentées par ces inventaires de données contribuent de manière significative à la fabrication du produit. Les indicateurs ne peuvent donc pas être indiqués (décision du comité d'experts du 07/01/2013).

Interprétation

La demande en énergie primaire et l'impact sur l'environnement du produit en question sont fondamentalement déterminés par les dépenses pendant la phase d'utilisation. Ceci provient de l'approvisionnement en lumière sur la base de la consommation électrique et des procédés en amont associés pour la production d'électricité.

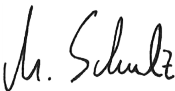

La phase de fabrication a peu d'impact l'environnement relativement au cycle de vie total. De même les procédés de transport pris en compte ne sont pas importants.

La valeur de chauffe résultant de la teneur en plastique détermine le gain d'énergie pendant le scénario de fin de cycle de vie. Les matériaux recyclés peuvent être utilisés dans les prochains systèmes. L'énergie obtenue à partir des procédés d'incinération et des matériaux recyclés pour les systèmes suivants est considérée dans le module D.

5 Vérification

Cette EPD, comprenant les résultats de l'analyse du cycle de vie, est basée sur une modélisation LCA (EPD), vérifiée par une tierce partie indépendante.

Il est de la seule responsabilité du fabricant de s'assurer de l'exactitude de toutes les données saisies dans le système. Le propriétaire de la déclaration est responsable des données et certificats sous-jacents; La responsabilité d'IBU est divulguée en ce qui concerne les informations du fabricant, les données LCA et les certificats.

<p>La norme CEN EN 15804 sert de PCR de base. La vérification du processus de génération de cette EPD a été effectuée une tierce partie indépendante et extérieure selon la norme EN ISO 14025.</p>	
<p>Contrôleur de l'organisme tiers :</p>  <p>Matthias Schulz, mandatée par le comité consultatif de l'Institut Bauen und Umwelt (IBU) e.V.</p>	<p>Directeur:</p>  <p>Dr. Alexander Röder, Directeur de l'Institut Bauen und Umwelt (IBU) e.V.</p>

<p>Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804</p>		
No. de la déclaration:	ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28	
Date de publication:	2018-09-28	

Bibliographie

AgBB	Procédure pour l'évaluation sanitaire des composés organiques volatils (COV et SCOV) pour produits construits
EN 15804	EN 15804:2012+A1:2013 Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction
EN 15193-1	EN 15193-1:2017 Performance énergétique des bâtiments. Exigences énergétiques pour l'éclairage
EN ISO 14025	EN ISO 14025:2011: Marquage et déclarations environnementaux - Déclarations environnementales de type III - Principes et modes opératoires
EN ISO 14040	EN ISO 14040:2006: Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Principes et cadre
EN ISO 14044	EN ISO 14044:2006: Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Exigences et lignes directrices
GaBi	GaBi Software Family, thinkstep AG
GaBi DB	GaBi 2016, dataset documentation for the software-system and database, LBP, University of Stuttgart and thinkstep AG, Leinfelden-Echterdingen, 2016 (http://www.gabi-software.com/international/support/gabi/gabi-database-2016-lci-documentation/)
ISO 15686	ISO 15686:2011-05, Bâtiments et biens immobiliers construits - Conception prenant en compte la durée de vie - Partie 1 : principes généraux et cadre
PCR part A	Product Category Rules for Building-Related Products and Services Part A: Calculation Rules for the Life Cycle Assessment and Requirements on the Project report, Version 1.4, 2016, Institut Bauen und Umwelt e.V. (IBU)
PCR part B	Product Category Rules for Building-Related Products and Services Part B: Requirements on the EPD for Luminaires, lamps and components for luminaires, Version 1.6, July 04, 2014, Institut Bauen und Umwelt e.V. (IBU)
Pilot LCA 2010	LCA of Luminaires and Components for Luminaires, PE INTERNATIONAL, on behalf of Zumtobel Group, 2010
REACH	Règlement (CE) N° 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Report 2011	Software solution for the automated generation of Environmental Product Declarations (EPDs), July 2011 (adapted 2012, 2013), PE INTERNATIONAL AG
RoHS 2011	Directive 2011/65/UE du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
Screening LCA	Screening Study Zumtobel: Influence of the energy consumption in the production phase, thinkstep 2018
SVR 20130322-o	Décision n ° 20130322-o du conseil consultatif de l'UIB concernant les exigences de procédé pour la vérification du système de type 2, 22.03.2013
DEEE 2012	Directive 2012/19/UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Auteur ECV



thinkstep

thinkstep AG
Hauptstraße 111-113
70771 Leinfelden-Echterdingen
Germany

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration:	ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
Date de publication:	2018-09-28



Annexe A: Paramètre d'évaluation supplémentaire France

Tableau A 1:
Données supplémentaires selon les exigences françaises (Tableau d'amendement 1)

Paramètre d'évaluation	Unité	Phase de fabrication	Phase de construction		Phase d'utilisation		Phase de fin de vie			Avantages et charges au-delà des limites du système
		Fourniture et production de matières premières	Transport au chantier de construction	Processus d'installation de la construction	Remplacement des composants	Consommation d'énergie en fonctionnement	Transport	Traitement des déchets	Élimination	
		A1-A3	A4	A5	B4	B6	C2	C3	C4	D
ADPE (Fr)*	kg Sb-eq.	3,02E-03	6,93E-08	1,53E-07	0,00E+00	2,61E-04	4,62E-09	5,11E-07	1,44E-06	-2,54E-03
Water Pollution	m ³	1,90E+04	4,14E+02	2,20E+01	0,00E+00	5,29E+04	2,76E+01	1,04E+02	3,71E+01	-2,09E+03
Air Pollution	m ³	5,33E+03	4,72E+01	2,26E+01	0,00E+00	4,78E+04	3,14E+00	9,36E+01	1,16E+02	-3,42E+03

ADPE (fr) = Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques (éléments ADP) - version français

Déclaration environnementale produit Conformément aux normes EN ISO 14025 et EN 15804

No. de la déclaration: ECO-ZGR-96274722-Amenity-EU-2018-09-28
Date de publication: 2018-09-28

